

L'écho Garlanais

Journal Municipal

Le mot du Maire

Chers Garlanaises et Garlanais,

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter nos meilleurs vœux de bonheur pour cette nouvelle année 2022. Nous espérons que vos espoirs et résolutions se réaliseront.

Vous le savez probablement déjà, la commune n'organisera pas de festivités pour la nouvelle année car les conditions sanitaires ne sont malheureusement pas favorables. Nous espérons, comme vous, que les prochains mois verront la situation s'éclaircir sur le front épidémique. La campagne de rappel du vaccin contre la COVID-19 bat son plein et je vous encourage à réaliser votre schéma vaccinal complet afin de vous protéger contre les risques et, ainsi, protéger aussi les autres.

Je vous souhaite de nouveau une excellente année 2022 et une bonne lecture de ce nouveau numéro qui, je l'espère, saura vous intéresser.

Joseph Irrien

Cérémonie du 11 novembre

Une journée qui a réuni toutes les générations.

En page 4.

Portail Famille

Pour les inscriptions à la cantine et à la garderie, la commune passe au numérique.

En page 3.

Portrait

Un garlanais triomphe à la Diagonale des Fous.

En page 3.

Déclarations de travaux

Du nouveau pour les démarches des particuliers.

En page 5.

Nouveau commerce au bourg

Nous vous présentons le projet phare de l'année 2022. Une nouvelle cellule commerciale qui accueillera, dans les mois à venir, de nouveaux commerces.

En page 2.



Projet de nouveau commerce

Cette nouvelle année est l'occasion de vous présenter un projet communal d'envergure : la construction d'un nouveau bâtiment commercial d'environ 200 m².

Il accueillera le nouveau Bar-Tabac de la commune et remplacera ainsi le « Welcome » actuel. La réflexion menée par la commune avec le cabinet d'architecture d'Isabelle Le Nen est réalisée en collaboration avec le gérant actuel du bar, Nicolas Deshayes.

Le projet comporte une partie Bar-Tabac avec terrasse, une halle maraîchère ainsi qu'un préau pour l'accueil de commerces ambulants. Il sera conçu avec des matériaux écologiques et biosourcés : ossature et bardage bois, isolation performante, consommation électrique maîtrisée.

Ce bâtiment sera implanté sur l'espace vacant, en prolongement de la boulangerie et du salon de coiffure. A terme, l'objectif est de regrouper les commerces dans une zone commune et facile d'accès, avec les places de parking déjà existantes.

Ce projet de commerce de proximité est aussi une volonté de la commune de proposer une animation nouvelle qui sera l'occasion de dynamiser le coeur de notre village et de nourrir le lien social.

Nous vous invitons à répondre au questionnaire en ligne afin de proposer vos



Projet prévisionnel

idées et/ou suggestions pour ce futur lieu qui se veut être au plus proche des habitants de Garlan.

Je donne mon avis !

En collaboration avec Nicolas, gérant du Welcome, nous avons souhaité faire participer la population à l'élaboration du projet. Nom pour le nouveau Bar-Tabac, idées et suggestions pour l'espace Bar et halle maraîchère, nous vous donnons la parole ! Pour accéder au formulaire, merci de scanner avec l'appareil photo de votre smartphone ce QRcode ou de cliquer sur le lien suivant pour la version numérique du journal (accessible via le site de la commune www.garlan.fr). Une version papier de la boîte à idées est aussi disponible en mairie. Nous attendons vos idées !

<https://forms.gle/bMWkPIs6df76QYws6>



Projet prévisionnel



Projet prévisionnel



Portail Famille

[DÉCOUVRIR GARLAN](#)
[VIE MUNICIPALE](#)
[VIE PRATIQUE](#)
[VIE LOCALE](#)
[PORTAIL FAMILLE](#)


Le site internet de la commune continue son évolution et intègre désormais un lien direct vers le *Portail Famille*. Ce nouveau dispositif, inauguré il y a quelques semaines, permet de simplifier les démarches d'inscription(s) à la cantine et garderie des enfants scolarisés à l'école.

Terminé le formulaire papier ! Chaque parent passe désormais par une interface

numérique, simple et ergonomique, avec les identifiants transmis par la mairie.

Pour rappel, les modifications sont possibles jusqu'à dimanche minuit pour la semaine à venir.

Nous sommes toujours à votre disposition pour toutes demandes, aides, ou informations complémentaires liées aux inscriptions.

Un garlanais triomphe à la Diagonale des Fous

C'est, pour tous les coureurs de longue distance, un Graal dont il faut venir à bout dans une carrière : le célèbre trail de la Diagonale des Fous à La Réunion. 2.800 coureurs au départ, 30% ne verront pas la ligne d'arrivée, poussés à l'abandon par l'extrême difficulté des 160 kms d'une course aux 10.000 m de dénivelé qu'il faut parcourir jour et nuit pendant plus de 25 heures pour les meilleurs. Une course impossible et folle pour le commun des mortels.

Mais pas pour Freddy Prigent, un garlanais de 34 ans, chargé de clientèle en banque le jour et dévoreur de sentiers extrêmes dès qu'il tombe le costume. Ce coureur expérimenté (Grand Trail des Pyrénées 2019, Bretagne ultra Trail 2020, Ultra Tour de Beaufortain 2021,...) sera venu à bout du défi en seulement 29 heures et 28 minutes. Il prend la 25ème place. Un exploit.

« J'ai bien géré ma course malgré la chaleur accablante et les chemins escarpés », confie avec simplicité Freddy. Le jeune homme s'y était préparé depuis presque deux ans. Lorsqu'il s'envole pour La Réunion, en octobre dernier, avec quatre autres coureurs de son équipe *Team Trail Bretagne*, ce n'est pas pour faire du tourisme. Car il faut repérer certaines portions du circuit pour mieux en maîtriser les difficultés.

Il raconte : « Jeudi 21 octobre, 21 h, le départ de la 1ère vague dans laquelle je me trouve est donné. Des milliers de personnes sont présentes pour nous acclamer le long du front de mer de la ville de Saint Pierre au sud de l'île. Au petit matin du vendredi (5H50), j'arrive à la première base de vie, Cilaos. Nous sommes au 68ème km et nous allons basculer dans

peu de temps dans le cirque de Mafate. Nous aurons ensuite 50 kms à réaliser dans cet endroit magique où les seuls moyens d'en sortir sont à pied ou en hélicoptère. J'y passe la journée sous un soleil de plomb (43-44 °C). Comme tous les coureurs, je subis la chaleur et profite de chaque rivière pour m'asperger et de chaque ravitaillement pour m'hydrater et me nourrir. Encore une grosse montée et je sors de Mafate à la tombée de la nuit. Il me reste 38 kms et pas des plus faciles avant

d'atteindre l'arrivée au stade de La Redoute à Saint Denis, chef-lieu de l'île. » Si le public est nombreux sur place, la course de Freddy est suivie aussi en Bretagne et à Garlan par sa famille et ses amis. « Je termine cette première Diagonale des Fous à la 25ème place au classement général, 8ème sénior, 5ème breton ».

Cette première Diagonale ? Et oui... Car quand beaucoup se contenteraient d'une seule participation, le jeune homme nous donne déjà rendez-vous pour une prochaine édition de la Diagonale. Et, dans le coin de sa tête, trotte un autre défi, tout aussi prestigieux : l'Ultra Trail du Mont Blanc, 160 kms tout autour du toit de l'Europe.

Freddy n'a pas encore terminé sa course vers les sommets.



Cérémonie du 11 novembre

Cette année, les commémorations de l'armistice du 11 novembre 1918 se sont déroulées presque normalement. Élus municipaux, habitants, anciens combattants et jeunes du CMJ se sont retrouvés autour du monument aux morts pour rendre hommage aux 44 soldats tombés pour la France pendant et après la guerre, des suites de leurs blessures. Le dernier inscrit est mort en 1922.

Lors de cette cérémonie, Jacques Bodilis, président des Anciens combattants, a remis la médaille de bronze de la Défense Nationale à Édouard Clech, 91 ans, pour service rendu à la nation durant sa carrière militaire et notamment pour sa participation aux essais nucléaires réalisés dans un programme de dissuasion. Hervé Braouzec a, quant à lui, reçu la médaille du porte-drapeau pour avoir assumé ce rôle pendant plus de trois ans. Saluons la présence des jeunes, prêts à transmettre le souvenir de



ces moments de l'Histoire, comme Ronan Le Duc qui est porte-drapeau depuis quatre ans (Jean Kérivin, son aîné, est deuxième porte-drapeau).

La célébration a aussi été l'occasion pour le CMJ de vendre des bleuets au profit de l'association des Anciens combattants. Ils ont assuré le service lors du pot offert après la cérémonie.

Un beau témoignage d'union intergénérationnelle.

Salle Ti Gwer

Depuis la rentrée, protocole sanitaire oblige, la salle Nord accueille une partie des élèves pour le repas du midi. Cette nouvelle configuration a mis en évidence un besoin de mieux insonoriser cette salle.

C'est désormais chose faite. Pendant les vacances d'octobre, les agents techniques ont réalisé la pose de plaques d'isolation phonique ainsi que de cloisons de bois entre les tables. Des travaux sont encore à réaliser sur les cloisons afin d'optimiser davantage l'insonorisation.



Inscription sur les listes électorales

Les dernières inscriptions d'office sur les listes électorales en vue de la participation aux élections présidentielles concerneront TOUS les jeunes recensés au plus tard le 31 décembre 2021.

▶ Pour les jeunes qui viendront se faire recenser entre le 1er janvier 2022 et le 04 mars 2022, ils devront effectuer une inscription volontaire sur les listes électorales s'ils souhaitent voter soit:



- via le formulaire cerfa 12669*02
- la télé-procédure d'inscription sur les listes électorales accessible au lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

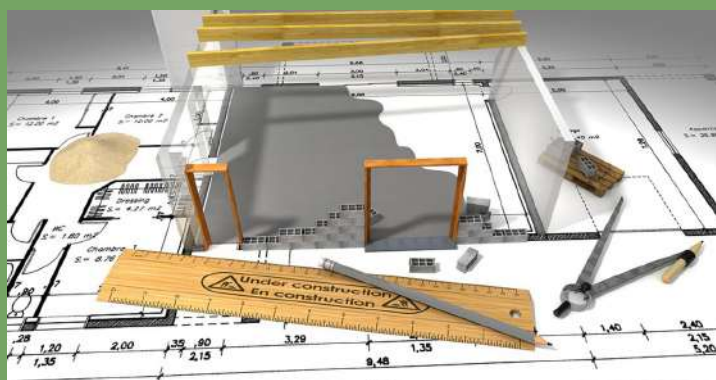
▶ Pour l'ensemble de la population majeure souhaitant s'inscrire sur les listes électorales, la date limite est le 04 Mars 2022.

👷 ⚠️ ⚒️ Déclaration de travaux : du changement au premier janvier 👷 ⚠️ ⚒️

Un projet de travaux ?

Certificat d'urbanisme, déclaration préalable de travaux, permis de construire, de démolir, d'aménager, toutes ces demandes doivent faire l'objet d'une autorisation préalable délivrée par votre commune avant d'entreprendre les travaux.

Pour réaliser ces démarches d'urbanisme, votre commune met à votre disposition, à compter du 1er janvier 2022, un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible. Ce service concerne l'ensemble des communes membres de Morlaix Communauté.



- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- Une démarche plus écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- Plus de transparence sur le traitement de vos démarches, grâce à un circuit entièrement dématérialisé avec tous les acteurs de l'instruction, et des échanges facilités jusqu'à la décision de l'administration.

Le lien sera accessible directement depuis le site internet de votre commune et sur celui

de Morlaix Communauté dès le 1er janvier 2022.

Le dépôt en ligne, permet :

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans une démarche simplifiée.

Plus d'informations :

👉 <https://bit.ly/3y9QT5C>



Mairie : 02 98 79 13 48

Fax : 02 98 79 13 85

Courriel : garlan.mairie@wanadoo.frSite : garlan.fr  Mairie de Garlan**Ouverture :**

-Lundi : 8h30-12h00

-Mardi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

-Mercredi : 8h30-12h00

-Jeudi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

-Vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00

-Samedi : 9h-12h

Poste : 02 98 79 13 64

Ouverture : Tous les matins de 9h00 à 12h00. Fermé le mercredi.**Levés** : 15h tous les jours / 12h le samedi**Cimetière :**

Ouverture tous les jours de 8h00 à 19h30.

Le Fournil de Garlan

02 98 15 13 95

Heures d'ouverture : du lundi au samedi : 6h30-19h30 et le dimanche 6h30-13h.

Fermé le mercredi.

L'atelier de Sabrina

02 98 69 76 32

Fermé le mercredi et le dimanche

-Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h30

-Samedi : 9h-12h / 13h30-17h

Le Welcome

02 98 79 10 56

-Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 7h-20h

-Mercredi, dimanche : 8h-13h

Déchèterie Le Pilodeyer

Du lundi au samedi : 9h-12h / 14-17h*

* Fermeture à 18h du 15 avril au 14 octobre

Bibliothèque

Samedi : 11h-12h / Dimanche : 10h30-11h30

En période scolaire : mardi 10h-11h / Mercredi 10h-11h30 / vendredi 13h45-15h45

Directeur de la publication : Joseph Irrien

Rédacteur en chef : Alexandre Disez

Comité de Rédaction : Joseph Irrien, Alexandre Disez, Daniel Langlade, Christine Troadec, Sophie Lascault et Laëtitia Choquer.

Nouvelle professionnelle indépendante

Camille Fichou, installée à Garlan avec sa famille, est, depuis peu, nouvelle conseillère indépendante en immobilier SAFTI.

Après plusieurs années dans le commerce, Camille s'est décidée à se lancer dans l'immobilier à la suite d'une formation spécifique au sein du réseau.

Experte du secteur Garlan, Lanmeur et Guimaëc, elle saura vous accompagner tout au long de votre transaction immobilière, de

l'estimation de votre bien à la signature de l'acte authentique chez le notaire.

Si vous avez un projet immobilier, n'hésitez pas à la contacter.

Camille FICHOU

 06.79.39.72.59  camille.fichou@safti.fr
Site : www.safti.fr/votre-conseiller-safti/camille-fichou**Radar pédagogique**

Entre novembre et décembre, le radar pédagogique s'est installé en entrée de bourg, route de Plouigneau, puis zone de Kertanguy.

On note davantage de relevés au-dessus des 70 km/h, signe que le réflexe de lever le pied en entrant en agglomération reste encore à consolider. En effet, ils sont au nombre de 158 contre 93 en

septembre quand le radar se situait au centre du bourg, en zone 30 km/h.

**État Civil****Naissances :**

- Pablo, Jeanery POINTEL LOURDEAU, né le 2 octobre 2021 à Morlaix, fils de Damien POINTEL et de Lucie LOURDEAU.

- Gabriel, Louis VALT né le 14 octobre 2021 à Brest, fils de Kévin VALT et de Charlotte GUILLO.

- Romane SIMON, née le 25 novembre 2021 à Morlaix, fille de Ghislain SIMON et de Elodie CORRE.

Mariage :

- DELABARRE Jérôme et IMBERT Amandine, Solange, Eliane, mariés le 23 octobre 2021.